Image not found or type unknown

Non respect du contrat d'entretien Chaudière.

Par **pcsoft38**, le **14/03/2010** à **21:23**

Bonjour,
Je fais partie d'une petite copropriété où nous avons un contrat de maintenance sur les chaudières individuelles.
Nous payons l'entreprise depuis trois ans (par le biais de notre syndic) mais elle n'est intervenue qu'une seule fois.
Le syndic, de son coté, n'a fait que demander une remise commerciale pour la prochaine année.
Bien entendu il est hors de question que nous acceptions une telle proposition.
Donc je voulais connaître une ou des solutions pour faire exécuter le contrat ou bien pour nous faire rembourser.
Merci de vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés